



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée Gabriel Fauré  
Foix



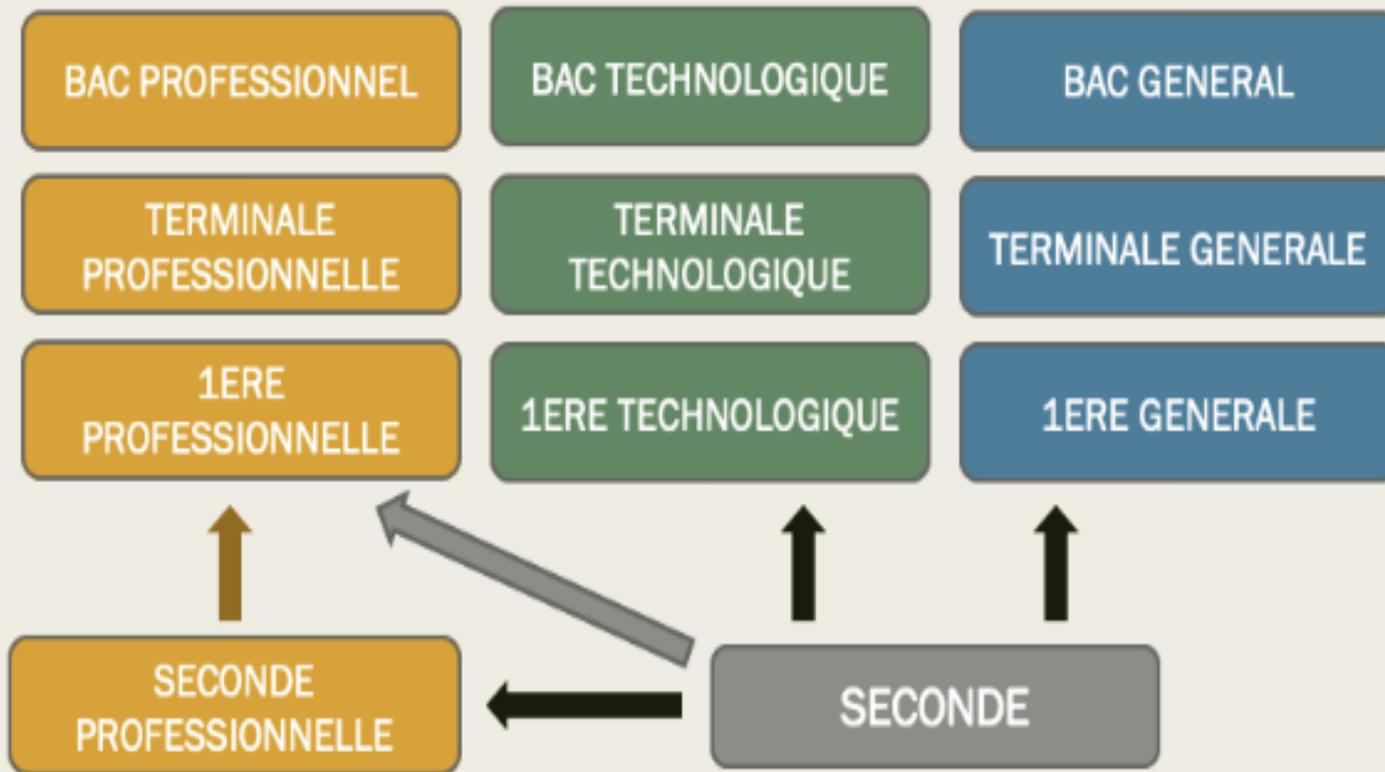
# > Réunion d'information sur l'orientation après la 2<sup>nd</sup>e générale et technologique

**Mardi 27 février 2024 à 18h, salle Deleuze**

## Introduction

- Les grands principes du processus d'orientation
- La distinction entre l'orientation et l'affectation
- Phase provisoire et phase définitive
- Vos interlocuteurs
- De nombreuses ressources à votre disposition

## APRES LA SECONDE



## QUE FAIRE APRÈS LA 2<sup>DE</sup> ? QUEL BAC CHOISIR ?

POSE-TOI LA QUESTION !

BAC GÉNÉRAL OU BAC TECHNOLOGIQUE ?

### CE QUI EST DIFFÉRENT :

Les enseignements de spécialité, la façon d'apprendre et les poursuites d'études...

Pour choisir entre les deux, la question des centres d'intérêt est primordiale. Mais pas que.



**POUR ALLER PLUS LOIN :**  
**PLUSIEURS SITES POUR CONSTRUIRE  
VOTRE PROJET D'AVENIR:**

### OBJECTIFS :

- Mieux connaître la voie générale et la voie technologique
- Accompagner la prise de décision



## Bien préparer son bac et son entrée dans le supérieur

### EXPLORER LE CONTENU DES PROGRAMMES :

- > des enseignements de spécialité du bac général
- > des séries technologiques



**COMMENT TESTER SES CHOIX ?**  
Découvrir les domaines de formations et les métiers qui correspondent aux spécialités choisies

[www.horizons21.fr](http://www.horizons21.fr)

En plus des stages prévus dans le cadre scolaire, chaque jeune a la possibilité de faire des immersions supplémentaires pendant les vacances scolaires en conventionnant avec la CCI.



# APRÈS LE BAC

# LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac. D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

## UNIVERSITÉ

## ÉCOLES SPÉCIALISÉES

## LYCÉE

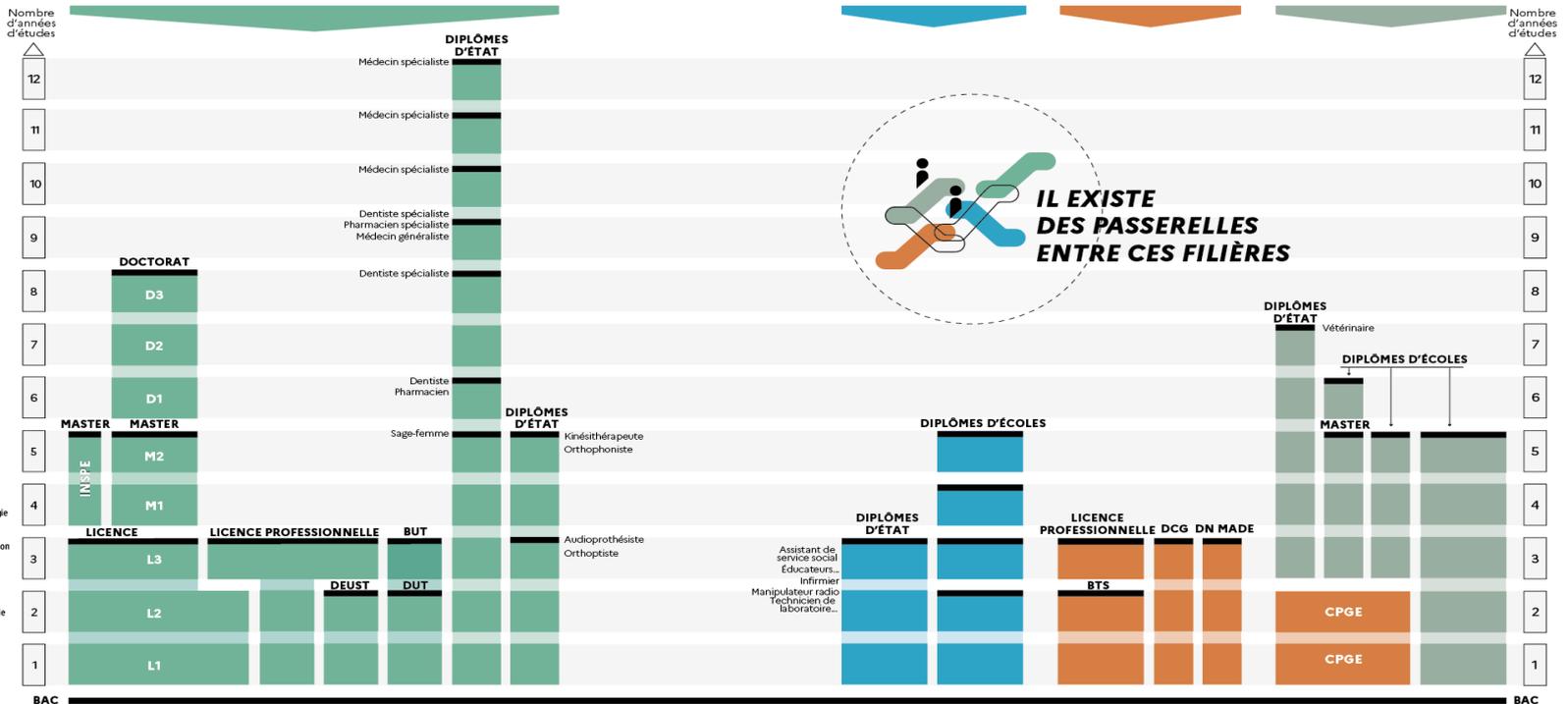
## GRANDES ÉCOLES

### LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les BUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...

■ Diplôme délivré

BTS : brevet de technicien supérieur  
BUT : bachelier universitaire de technologie  
CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles  
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion  
DE : diplôme d'état  
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques  
DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design  
DUT : diplôme universitaire de technologie  
ENS : école normale supérieure  
IEP : institut d'études politiques  
INSPÉ : institut national supérieur du professorat et de l'éducation  
L1 : 1<sup>re</sup> année de licence  
M1 : 1<sup>re</sup> année de master  
D1 : 1<sup>re</sup> année de doctorat



IL EXISTE DES PASSERELLES ENTRE CES FILIÈRES

## **BAC GÉNÉRAL > *Prioritairement vers les études longues***

- > STS (BTS)
- > UNIVERSITÉ (Licence / Master / Doctorat)
- > ÉCOLES BAC+5 ET PLUS (Sciences Po, Architecture, Arts...)
- > CLASSES PRÉPAS + « GRANDES ÉCOLES »
- > GRANDES ÉCOLES = Écoles d'ingénieurs, de commerce, véto, ENS...

## **BAC TECHNOLOGIQUE > *Prioritairement vers les études moyennes***

- > STS (BTS)
- > IUT (BUT)
- > UNIVERSITÉ OU ÉCOLES (DEUST, licence professionnelle)
- > ÉCOLES SPÉCIALISÉES, BAC+ 2 OU 3 (Arts, Commerce, Paramédical, Social...)

# Pour aider à se projeter, le site Parcoursup est accessible toute l'année et regorge de renseignements utiles.

### Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... ?

Ex: BTS droit

Zone géographique ?

Ex: Lyon

Rechercher

Taux d'accès par type de bac ?

Tous

## Filtres

### Types d'établissement

- Publics (12217)
- Privés sous contrat (3680)
- Privés enseignement supérieur (1065)
- Privés hors contrat (2508)

### Apprentissage

- Formations en apprentissage (6413)
- Formations hors apprentissage (13057)

### Types de formation

- BTS - BTSa - BTSm (10508)
- C.M.I - Coursus Master en Ingénierie (66)
- CPGE (931)
- DCG (141)
- DEUST (100)
- Diplômes d'université ou d'établissement (91)
- Etudes de santé (1610)
- Formations aux métiers du sport (226)
- Formations professionnelles (253)
- Formations aux métiers des armées (8)
- Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine (120)
- Formations d'art, de design et du spectacle vivant (639)

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

Public

Université d'Orléans (45)

Licence - Portail MP (Mathématiques, Physique)

TAUX D'ACCÈS : 99 %

Voir la formation

Ajouter au comparateur

Formations similaires

Public

Université de Lorraine - Site de Metz (57)

Licence - Théologie

TAUX D'ACCÈS : 100 %

Voir la formation

Ajouter au comparateur

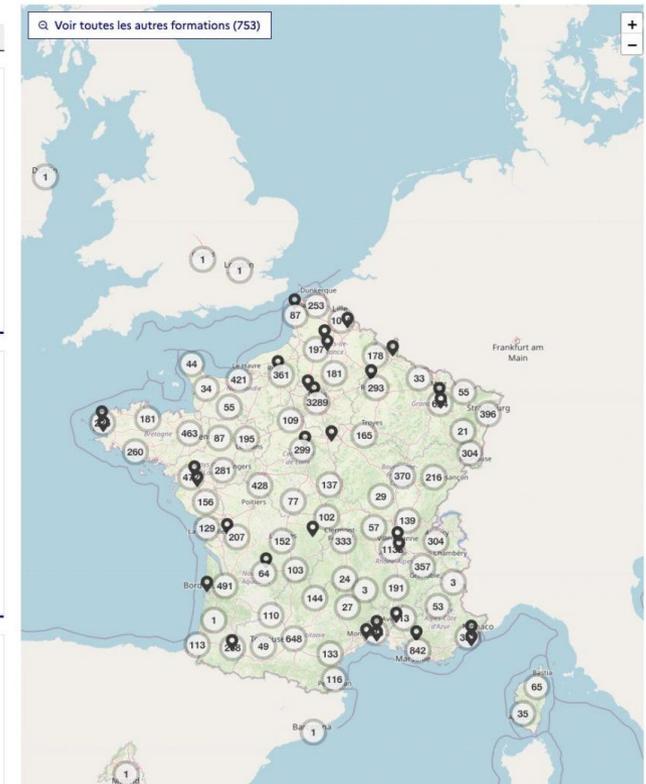
Formations similaires

Public

Université du littoral - Site de Boulogne-sur-Mer (62)

Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours ANGLAIS-ESPAGNOL

TAUX D'ACCÈS : 100 %



# CHOISIR LE BAC GÉNÉRAL

# BAC GÉNÉRAL

- > ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET ABSTRAIT
- > RÉFLÉCHIR / ANALYSER / SYNTHÉTISER
- > ARGUMENTER / RÉDIGER
- > TRAVAIL PERSONNEL IMPORTANT

## > HORAIRES EN PREMIÈRE GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique + 1H30 de Maths pour les non spécialistes	2 h Ou 3h30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe (enveloppe globalisée)	54 h/an

### Info +

#### LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (EDS)

En classe de première, les élèves doivent choisir 3 EDS.

S'informer sur les spécialités proposées par le lycée et sur les combinaisons possibles.

#### LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les enseignements optionnels (1 au choix en 1<sup>re</sup> et 2 au plus en T<sup>le</sup>) permettent aux élèves de compléter leur formation en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets de poursuite d'études.

## 3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ HORAIRES

<b>Arts :</b> <b>-Arts plastiques</b> <b>-Cinéma – Audiovisuel</b>	<b>4 h</b>
Biologie-écologie	4 h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	4 h
<b>Histoire-géographie</b>	<b>4 h</b>
<b>Humanités, littérature et philosophie</b>	<b>4 h</b>
<b>Langues, littératures et cultures étrangères- Anglais monde contemporain</b>	<b>4 h</b>
Littérature et LCA	4 h
<b>Mathématiques</b>	<b>4 h</b>
<b>Numérique et sciences informatiques</b>	<b>4 h</b>
<b>Physique-chimie</b>	<b>4 h</b>
<b>Sciences de la vie et de la Terre</b>	<b>4 h</b>
<b>Sciences de l'ingénieur</b>	<b>4 h</b>
<b>Sciences économiques et sociales</b>	<b>4 h</b>
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h

## > HORAIRES EN TERMINALE GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Philosophie	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe (enveloppe globalisée)	54 h/an

### Info +

#### LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (EDS)

En classe de terminale, les élèves conservent 2 EDS sur les 3 de 1<sup>re</sup>, en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets d'études supérieures.

#### LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les enseignements optionnels propres à la classe de T<sup>le</sup> (« mathématiques complémentaires », « mathématiques expertes » et « droit et grands enjeux du monde contemporain ») permettent éventuellement aux élèves d'élargir les possibilités d'études supérieures.

2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
<b>Arts :</b>	
<b>Arts plastiques</b>	<b>6 h</b>
<b>Cinéma-audiovisuel</b>	
<b>Biologie-écologie</b>	<b>6 h</b>
<b>Histoire-géographie</b>	<b>6 h</b>
<b>Humanités, littérature et philosophie</b>	<b>6 h</b>
<b>Langues, littératures et cultures étrangères Anglais</b>	<b>6 h</b>
<b>Littérature et LCA</b>	<b>6 h</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>6 h</b>
<b>Numérique et sciences informatiques</b>	<b>6 h</b>
<b>Physique-chimie</b>	<b>6 h</b>
<b>Sciences de la vie et de la Terre</b>	<b>6 h</b>
<b>Sciences de l'ingénieur</b>	<b>6 h</b>
<b>Sciences économiques et sociales</b>	<b>6 h</b>
+ éventuellement 2 enseignements optionnels	3 h chacun

# Les enseignements de spécialités en Ariège :

## Lycée Polyvalent Pyrène Pamiers

Arts : théâtre

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

LLCE anglais, anglais monde contemporain et espagnol

Mathématiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences de l'ingénieur

Sciences économiques et sociales

## Lycée Polyvalent Mirepoix

Arts : histoire des arts

Education Physique et Sportive

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

LLCE anglais et espagnol

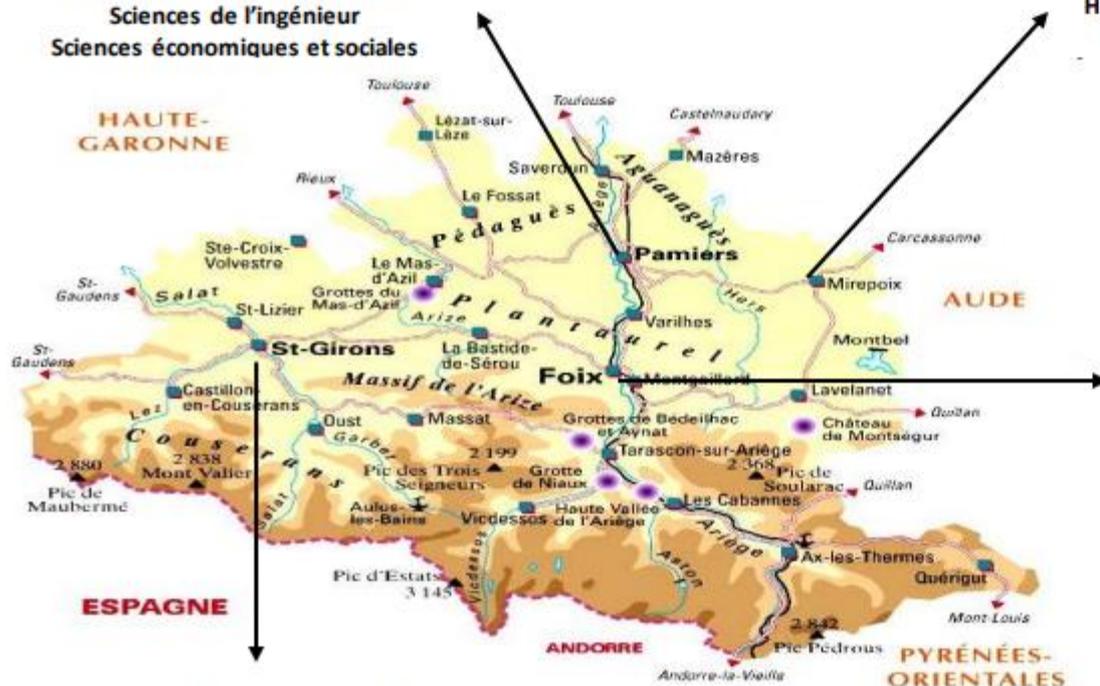
Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales



## Lycée G. FAURE Foix

Arts : arts plastiques

Arts : cinéma - audiovisuel

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

LLCE anglais monde contemporain

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences de l'ingénieur

Sciences économiques et sociales

## Lycée du Couserans St Girons

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

LLCE anglais et espagnol

# CHOISIR UN BAC TECHNOLOGIQUE

# BAC TECHNOLOGIQUE

- > ENSEIGNEMENT APPLIQUÉ = **OBSERVATION** / **EXPÉRIMENTATION** / **APPLICATION**
- > TRAVAIL EN GROUPE ET EN AUTONOMIE SUR DES PROJETS
- > TRAVAUX PRATIQUES (T.P.) EN LABORATOIRE,
- > EN SALLE INFORMATIQUE, DE TECHNOLOGIE...
- > CONSTRUCTION DE PROJETS

*En savoir plus  
sur les 8 séries  
de la voie technologique*



## > HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES (PREMIÈRE ET TERMINALE)

*(Horaires des enseignements de spécialité liés aux séries sur les diapositives suivantes)*

### Info +

#### LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

En classe de 1<sup>re</sup>, les élèves suivent les 3 enseignements de spécialité qui correspondent à la série de bac technologique choisie. En T<sup>le</sup>, ils en suivent 2.

#### L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (BAC STAV)

Les enseignements et volumes horaires sont différents pour le bac STAV. Français : 3 h 30 ; LVA+LVB : 3 h 30 ; Éducation socio-culturelle : 1h ; Technologies de l'informatique et du multimédia : 0 h 30.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	Horaires
Français	3 h en 1 <sup>re</sup>
Philosophie	2 h en T <sup>le</sup>
Histoire-géographie	1 h 30
LVA, LVB et enseignement technologique en LVA (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Mathématiques	3 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ 3 enseignements de spécialité en 1 <sup>re</sup> et 2 enseignements de spécialité en T <sup>le</sup> (voir tableaux suivants)	
+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série	3 h

## > HORAIRES EN PREMIÈRE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
<b>S2TMD</b>	Économie, droit et environnement du spectacle vivant Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	3h 5h30 5h30
<b>ST2S</b>	Physique-chimie pour la santé Biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales	3h 5h 7h
<b>STAV</b>	Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et sociétés Technologie	6h45 2h30 3h
<b>STD2A</b>	Physique-chimie Outils et langages numériques Design et métiers d'art	2h 2h 14h
<b>STHR</b>	Enseignement scientifique alimentation – environnement (ESAE) Sciences et technologies culinaires et des services Économie-gestion hôtelière	3h 10h 5h
<b>STI2D</b>	Innovation technologique Ingénierie et développement durable (I2D) Physique-chimie et mathématiques	3h 9h 6h
<b>STL</b>	Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5h 4h 9h
<b>STMG</b>	<b>Sciences de gestion et numérique</b> <b>Management</b> <b>Droit et économie</b>	<b>7h</b> <b>4h</b> <b>4h</b>

## > HORAIRES EN TERMINALE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	Horaires
<b>S2TMD</b>	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	7 h 7 h
<b>ST2S</b>	Chimie, biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 h 8 h
<b>STAV</b>	Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et technologie	6 h 45 4 h 30
<b>STD2A</b>	Analyse et méthodes en design Conception et création en design et métiers d'art	9 h 9 h
<b>STHR</b>	Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentaire environnement (ESAE) Economie-gestion hôtelière	13 h 5 h
<b>STI2D</b>	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec un enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique Physique-chimie et mathématiques	12 h 6 h
<b>STL</b>	Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5 h 13 h
<b>STMG</b>	<b>Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion</b> Droit et économie	<b>10 h</b> <b>6 h</b>

# Les bacs technologiques en Ariège :

## Lycée Polyvalent Pyrène Pamiers

Bac Général

BACHIBAC Espagnol

Bac STMG Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

*Spécialités* : Gestion et finance, Mercatique, Ressources humaines et communication

Bac STL (Sciences et Technologies de Laboratoire)

*Spécialité* : Sciences physiques et chimiques en laboratoire

## Lycée Agricole Pamiers

Bac STAV Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

## Lycée Polyvalent Mirepoix

Bac Général

Bac STI2D Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

*Spécialités* : Architecture et construction, Energies et environnement, Innovation technologique et éco-conception, Systèmes d'information et numérique

## Lycée G. FAURE Foix

Bac Général

Bac STMG Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

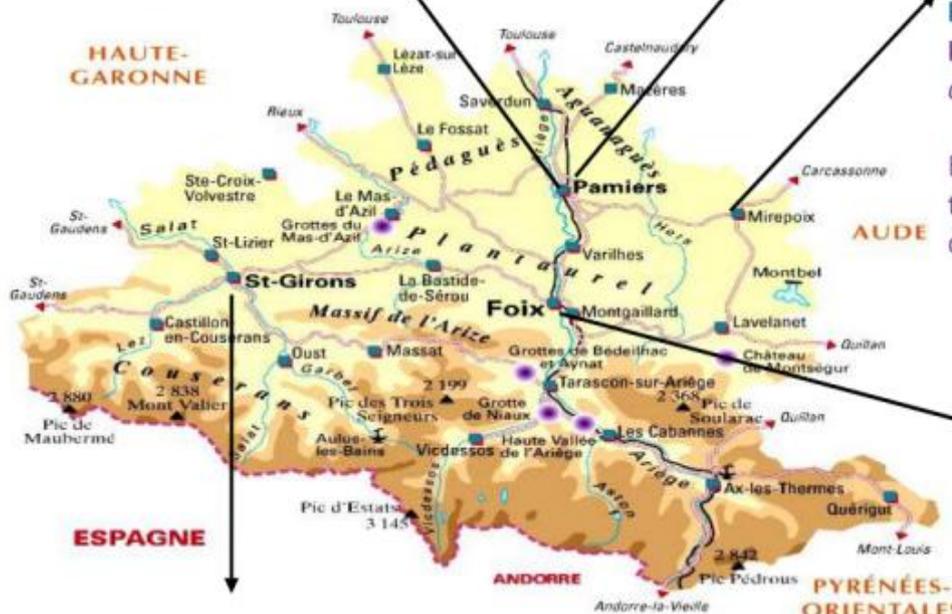
*Spécialités* : Gestion et finance, Mercatique, Ressources humaines et communication, Systèmes d'information de gestion

## Lycée du Couserans St Giron

Bac Général

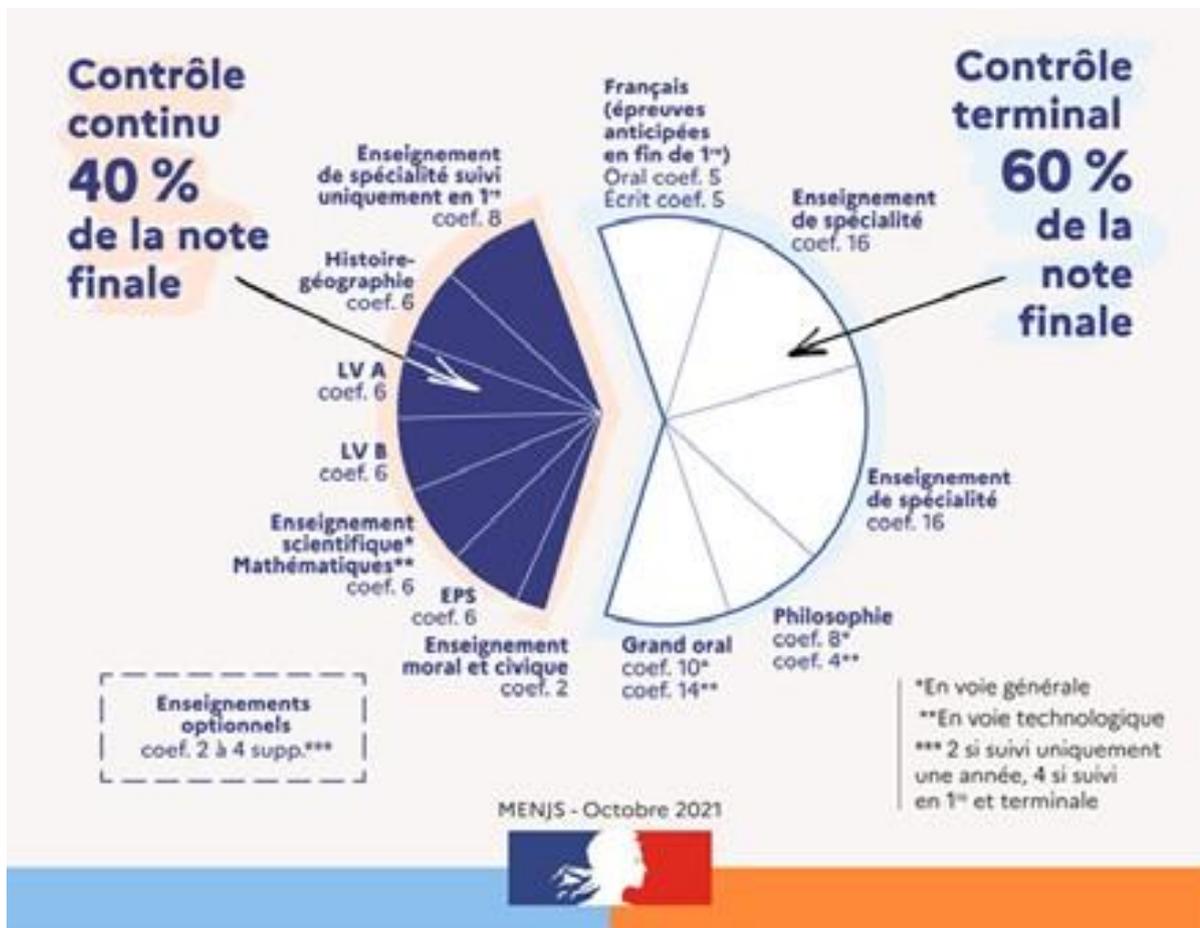
Bac ST2S Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Bac STL Sciences et Technologies de Laboratoire



# RÉPARTITION ET COÉFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

## > ÉPREUVES DU BAC



# ORIENTATION – AFFECTATION

## > ORIENTATION EN FIN DE 2<sup>de</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

➤ Le choix porte sur :

-les enseignements de spécialité pour la voie générale  
-une série pour la voie technologique

➤ Vœux des élèves et de leur famille :

-vœux provisoires en mars  
-vœux définitifs en mai

➤ Le rôle du conseil de classe :

-donne un avis à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre  
-formule une proposition d'orientation à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre  
-la proposition d'orientation devient décision d'orientation si elle est conforme à la demande des responsables légaux de l'élève, sinon le dialogue se poursuit avec le chef d'établissement

➤ Et le redoublement ?

➤ Le [portail Scolarité services \(EDUCONNECT\)](https://education.gouv.fr/scolariteservices) constitue le support unique des échanges aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres entre l'établissement, les élèves et leur famille.



# Utilisation du portail Scolarité Services



## Mes services



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

<b>Phase provisoire</b> Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase provisoire</b> Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
---	---	---	---

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1<sup>re</sup> générale ;
- 1<sup>re</sup> technologique ;
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable). Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif. Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [🔗](#) ;
- sur le site Module lycée [🔗](#) .

**Je saisis les intentions d'orientation**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

Une question,

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

En choisissant une voie, les informations complémentaires, comme le choix des enseignements de spécialité, s'affiche en dessous de la sélection de la voie.

The screenshot shows a web interface with a sidebar on the left containing the following menu items: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The main content area is titled 'Intentions d'orientation'. It features a list of radio buttons for selecting a path:

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Below this list is a section titled 'Choix des enseignements de spécialité pour la 1<sup>re</sup> générale'. It contains the text: 'Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#) ⓘ'. At the bottom of the selection area are two buttons: 'Annuler' and 'Valider'. A yellow callout box is overlaid on the bottom left of the selection area, containing the text: 'Lien vers le site Horizons21 pour s'informer sur les enseignements de spécialité'. At the bottom right of the interface, there is a dark blue button labeled 'Valider les intentions'.

## Sélection de quatre enseignements de spécialité dans l'établissement

The screenshot shows a web interface for 'Intentions d'orientation'. On the left is a navigation menu with items: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The main area is titled 'Intentions d'orientation' and contains a section 'Enseignements de spécialité en établissement : (\*)'. A dropdown menu is open, showing a list of subjects with 'x' buttons to the right. The selected subject is 'Mathématiques'. Below the dropdown, there are buttons for 'Valider' and 'Ajouter les intentions'. At the bottom, a note states: 'Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours'.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Enseignements de spécialité en établissement : (\*)

Sciences économiques et sociales

**Choisir parmi**

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Mathématiques**
- Physique-chimie
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de la vie et de la Terre

**Arts**

- Arts plastiques

**Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (LLCA)**

- LLCA Grec

**Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)**

- LLCER Anglais
- LLCER Anglais monde contemporain

Valider

Ajouter les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours

## Sélection de plusieurs voies d'orientation

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Après la sélection de la 1<sup>re</sup> technologique la série doit être indiquée, il est possible de choisir plusieurs séries technologiques et de hiérarchiser ces choix.

La sélection de la série technologique doit être validée.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

- 1re STAV ⓘ
- 1re STD2A ⓘ
- 1re STHR ⓘ
- 1re STI2D ⓘ
- 1re STL ⓘ
- 1re STMG ⓘ
- 1re ST25 ⓘ
- 1re S2TMD ⓘ

Annuler Valider

Annuler Valider les Intentions



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



#### **Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

#### Rang 1

1<sup>er</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LLCA Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).



Les intentions peuvent être reclassées

Les intentions peuvent être supprimées



#### Rang 2

1<sup>er</sup> technologique : 1<sup>er</sup> ST12D



Les intentions peuvent être modifiées



+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

Le récapitulatif des intentions saisies est affiché, il est possible de les modifier.

**Mes services**

**Intentions d'orientation**

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**  
1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- Mathématiques ;  
- LCA-Grec ;  
- Physique-chimie ;  
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;  
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (dans l'établissement).

**Rang 2**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> ST2D

**Rang 3**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL

**Rang 4**  
1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

**Rang 5**  
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle  
Métier ou formation : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle

Les intentions peuvent être reclassées

Les intentions peuvent être modifiées

Les intentions peuvent être supprimées

## 2.5. Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.

**Mes services**

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

<b>Phase provisoire</b> Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase provisoire</b> Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
---	---	---	---

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe vous accusez réception des avis provisoires.  
Pour préparer votre choix définitif vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des établissements et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

**Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe**

**Une question, besoin d'aide ?** Assistance

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape.

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

## Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



### Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

#### Rang 1 : 1<sup>er</sup> générale

Avis favorable

Enseignements de spécialité demandés :

- Mathématiques ;
- LLCA Grec ;
- Physique-chimie ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement).

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés :  
Biologie-écologie

#### Rang 2 : 1<sup>er</sup> STI2D

Avis favorable

#### Rang 3 : 1<sup>er</sup> STL

Avis favorable

#### Rang 4 : 1<sup>er</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Avis favorable

#### Rang 5 : Autre parcours

Accès à la voie professionnelle : oui

Métier ou formation demandé : Numérique ou logistique  
Demande d'un stage passerelle.

Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1<sup>er</sup> STAV

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (\*)

Accord  Refus

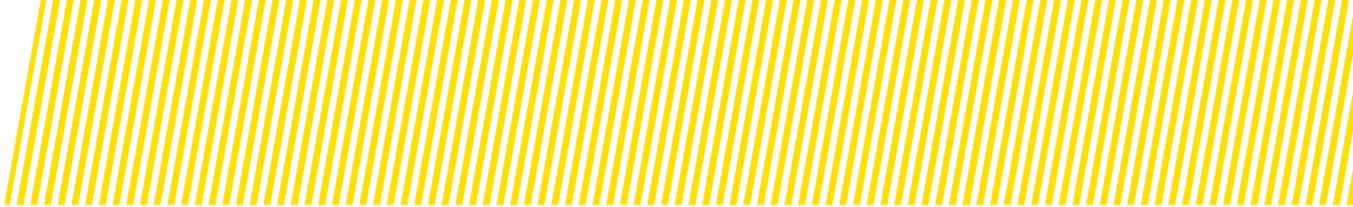
J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants



## **AFFECTATION EN 1<sup>ère</sup> :**

- **Sont concernés les élèves de 2<sup>nde</sup> demandant une orientation en 1<sup>ère</sup> technologique ou dans la voie professionnelle.**
- Les élèves de 2<sup>nde</sup> demandant uniquement une orientation en 1<sup>ère</sup> générale ne sont pas concernés par la procédure d'affectation « *AFFELNET* ».
- Le cas des EDS « rares » de la voie générale :  
Commission départementale d'affectation le 14/06/2024

## Calendrier des procédures au 3<sup>e</sup> trimestre

Dates	Orientation	Affectation
Du 29/04/2024 au <b>26/05/2024</b>	Saisie des vœux d'orientation par les familles sur le service en ligne (EDUCONNECT) <b>pour <u>tous les élèves de 2<sup>nde</sup></u></b>	<b>Elèves de 2<sup>nde</sup> vers une 1<sup>ère</sup> technologique ou vers la voie professionnelle</b> : remplir le dossier de candidature papier et l'établissement saisit la demande sur Affelnet. *1
		<b>Elèves de 2<sup>nde</sup> vers une 1<sup>ère</sup> générale</b> : aucune démarche à accomplir sauf choix d'EDS hors établissement d'origine *1
14/06/2024		<b>Commission départementale (09) EDS rares (vers la 1<sup>ère</sup> Générale)</b>
XX/06/2024		<b>Commission académique EDS rares (vers la 1<sup>ère</sup> Générale)</b>
26/06/2024		Résultats de l'affectation sur le service en ligne pour les élèves concernés par une demande d'affectation (voie technologique ou professionnelle).

## PLUS D'INFOS AVEC L'ONISEP

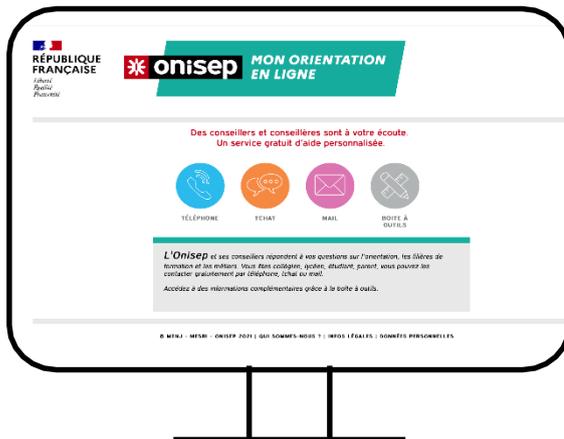
> Le site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



> Un service personnalisé  
[www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)

> Des vidéos sur  
[oniseptv.onisep.fr](http://oniseptv.onisep.fr)

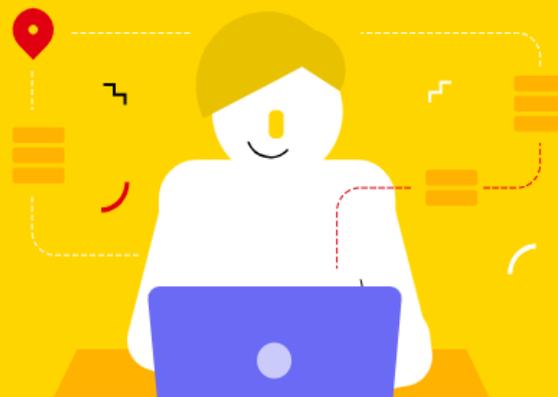
> Des publications pour choisir  
son orientation à [la librairie](#)



# Pour accompagner les lycéens dans leur projet d'orientation vers le supérieur.



**Au lycée, construisez vos projets d'avenir**



# Merci de votre attention



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée Gabriel Fauré  
Foix



Lycée Gabriel Fauré 09000 Foix